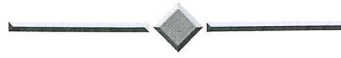


CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 2 septembre 2021 à 20 heures
Salle du Conseil



ORDRE DU JOUR

Nomination d'un secrétaire de séance
Approbation de l'ordre du jour
Approbation du PV de la séance précédente

• **Administration générale - Institutions**

- Indemnité de fonction des Elus

• **Finances**

- Décision Modificative – budget communal – exercice 2021
- Constitution d'une provision semi-budgétaire pour dépréciation de créances
- Créance irrécouvrable : admission en non-valeur exercice 2021
- Budget camping municipal – amortissements : modalités et durées

• **Le Personnel**

- Risques statutaires du personnel – adhésion au contrat groupe souscrit par le Centre de Gestion 41 couvrant les risques financiers encourus à l'égard de son personnel.

• **Ecole – Périscolaire – ALSH**

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : modification du règlement intérieur.
- Ecole élémentaire – Socle numérique – dossier de subvention – autorisation signature convention

• **Associations**

- Association OASIS – utilisation local Espace Beuvron (étage) – signature convention

• **Urbanisme**

- Décisions relatives au Droit de Prémption Urbain

• **Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie**

• **Informations des délégués communautaires sur l'avancement des dossiers de la Communauté d'Agglomération de Blois**

• **Affaires diverses** : Présentation du rapport d'activités 2020 du SEBB

A CELLETES, le 26 août 2021

Le Maire,
Joël RUTARD

